Démarches urbanisme

Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, il convient de s'adresser au secrétariat de la Mairie ou d'envoyer un mail à mairie.saussens@orange.fr
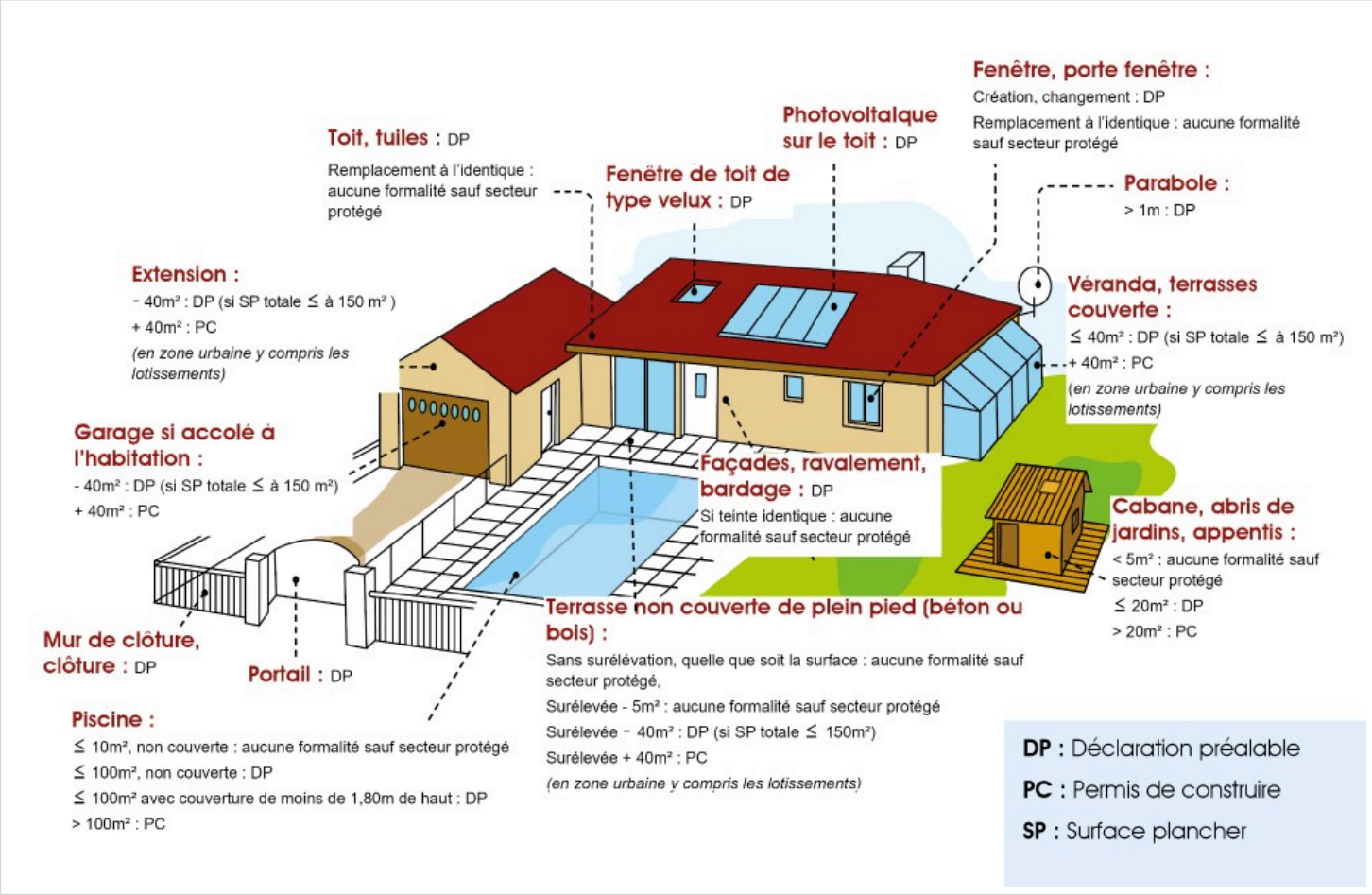
Pour faciliter les demandes d'urbanismes, il est conseillé de déposer les dossiers en ligne, directement sur le site https://ideau.atreal.fr/